

## Programme IVU

### Annexe G: Plan de mise en œuvre

Ceci est un extrait du <u>Guide de mise en œuvre du Programme de gestion des infections des voies urinaires (IVU) - Annexe G</u>. Cet outil peut être utilisé pour examiner les stratégies du programme, documenter les décisions et assigner des tâches et des échéanciers en préparation pour chaque phase de la mise en œuvre.

#### Plan d'action - Stratégie A : Mobiliser les personnes d'influence locales

Question	Votre réponse
Qui sont les personnes d'influence et leaders	
d'opinion locaux?	
Comment participeront-ils?	
S'ils ne participent pas déjà aux efforts, à qui revient	
la responsabilité de les mobiliser?	
Comment et quand les mobilisera-t-on?	

#### Plan d'action – Stratégie B : Favoriser le cautionnement du programme

Question	Votre réponse
Durant quelles rencontres/activités peut-on aborder le problème des méfaits causés par l'utilisation d'antibiotiques?	
Qui devrait participer?	
Qui dirigera l'initiative?	
Qui déterminera à quels groupes on fera appel pour assurer le cautionnement du programme?	
Comment composera-t-on avec la résistance opposée au Programme des IVU par ces groupes?	

Avril 2018

#### Plan d'action – Stratégie C : Aligner les politiques et procédures sur les nouvelles pratiques

Question	Votre réponse
Qui dirigera l'examen des politiques et procédures?	
Qui doit-on consulter?	
Quand espère-t-on avoir terminé ce processus?	
Comment avisera-t-on le personnel de ces changements?	

# Plan d'action – Stratégie D : Passer en revue la façon de documenter et de communiquer les symptômes des résidents

Question	Votre réponse
Quelle information recueillera-t-on? Par exemple, signes et symptômes, cultures d'urine effectuées, antibiotiques prescrits.	
Comment fera-t-on la collecte de cette information?	
Qui aura la responsabilité de remplir la documentation?	
De quel type de soutien auront-ils besoin?	
Qui aura la responsabilité de calculer les résultats chaque mois?	
Qui transmettra cette information à l'équipe de mise en œuvre du Programme de gestion des IVU à des fins de discussion?	



## Accroître les connaissances et développer les compétences

#### Plan d'action - Stratégie E : Offrir une formation au personnel

Question	Votre réponse
Qui dirigera la ou les séances de formation?	
Qui établira l'horaire de la ou des séances de formation?	
Quand offrira-t-on cette formation?	
Quelles ressources sont requises pour offrir cette formation?	
Utilisera-t-on d'autres modes de formation (p. ex. séances d'orientation, plateformes d'apprentissage électronique, caucus et rondes multidisciplinaires quotidiennes)? Dans l'affirmative, qui coordonnera ces activités?	

#### Plan d'action - Stratégie F: Informer et sensibiliser les résidents et leurs familles

Question	Votre réponse
Qui effectuera la coordination de la stratégie de communication avec les résidents et familles?	
Comment informera-t-on le personnel de l'existence de ces ressources?	

#### Plan d'action - Stratégie G : Renforcer les pratiques et appuyer le personnel au moyen du mentorat

Question	Votre réponse
Qui peut servir de mentors?	
Comment transmettra-t-on aux mentors l'information sur le programme?	
Quelles ressources leur seront fournies?	





#### Avril 2018

Question	Votre réponse
Comment indiquera-t-on au personnel qui sont les mentors et comment ils peuvent aider?	

### Surveiller les pratiques et offrir une rétroaction au personnel

#### Plan d'action - Stratégie H : Suivre les progrès du FSLD et fournir une rétroaction au personnel

Question	Votre réponse
Qui sera responsable de transmettre l'information au personnel?	
Comment l'information sera-t-elle transmise? Dans quel format?	
À quelle fréquence l'information sera-t-elle transmise?	

# Plan d'action – Stratégie I : Continuer de rappeler au personnel les modifications principales aux pratiques

Question	Votre réponse
Comment le foyer transmettra-t-il des rappels au personnel?	
Qui sera responsable de cette stratégie?	

## Pour nous joindre



Cette ressource fait partie du programme sur les IVU de Santé publique Ontario.

Pour plus d'informations, veuillez consulter <u>www.publichealthontario.ca/fr/IVU</u> ou par courriel <u>ipac@oahpp.ca</u>